

Paris, lundi 5 avril 2004

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Concours privilégié PLUS du 1 % Logement :
plus de 15 000 logements sociaux financés en 2003**

Destiné à faciliter le financement des opérations PLUS, le concours privilégié* du 1% Logement s'inscrit à l'intérieur de l'objectif annuel d'investissement des organismes 1% Logement (CIL/CCI) en faveur du secteur locatif social de 690 M€ prévu par la Convention prorogée Etat/UESL du 3 août 1998.

En 2003, plus de 15 000 logements auront ainsi bénéficié de ce financement pour un montant total de 151 M€, représentant plus du tiers des 43 900 logements PLUS - PLAI engagés (*ci-après bilan chiffré*) au niveau national.

L'intervention du 1% Logement s'est avérée pour la troisième année consécutive encore souvent décisive dans la concrétisation des programmes en levant notamment les blocages financiers d'un certain nombre d'opérations destinées, entre autres, à favoriser la mixité sociale.

Pour 2004, le dispositif est reconduit à l'identique avec une enveloppe nationale majorée à 180 M€ conformément aux engagements pris dans la convention Etat/UESL du 10 septembre 2003.

* Le concours privilégié PLUS est un prêt représentant 10 % minimum du prix de revient de l'opération, au taux de 1,25 % l'an d'une durée de 39 ans, avec un différé d'amortissement de 35 ans et une remise d'intérêt de 10 ans. Il peut se cumuler avec d'autres interventions du 1 % Logement dans la limite des plafonds réglementaires.

Contact Presse : Anne du BOUCHER - ☎ 01 44 85 81 00

Site internet : www.uesl.fr



**Bilan provisoire 2003
du concours privilégié PLUS
du 1% Logement**

15 300 logements sur les 43 900 logements PLUS/PLA-I - soit **35 % de la production nationale** -, auront bénéficié du concours privilégié du 1% Logement pour un montant total engagé de **151 M€**.

80 M€ - soit 53% du total de l'enveloppe - pour 7 500 logements auront été consacrés aux opérations réalisées dans les quatre principales régions françaises :

- Ile-de-France : 39,9 M€ - 3 500 logements
- Rhône-Alpes : 16,6 M€ - 1 700 logements
- PACA : 13,8 M€ - 1 300 logements
- Nord-Pas-de-Calais : 9,8 M€ - 1 000 logements.